TENNIS CLUB RENAUDIN

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2020

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 27 juin 2020 à 18 h, au club house du Tennis.

Nous remercions les adhérents qui se sont déplacés (beaucoup trop peu nombreux).

Un bilan de l'année écoulée a été dressé par le président, Bruno SORIN

Bilan moral

Le nombre total de licenciés 2019 – 2020 était de 49 dont 20 jeunes et 29 adultes (10 femmes et 39 hommes), soit inférieur à celui de la saison 2018 – 2019 (56).

Le prix des cotisations 2019/2020 avait légèrement augmenté par rapport à la saison précédente (92 € pour les adultes et 48 € pour les jeunes, licence seule, 254 € et 160 € avec les cours hebdomadaires).
A noter que ces cotisations resteront identiques pour la saison 2020/2021 (le prix des licences FFT étant de : 20 € pour les jeunes et 30 € pour les adultes).

Nous notons que beaucoup d'enfants « zappent » entre les nombreux sports proposés à Château-Renault, ce qui est regrettable car ne leur permet pas d'en profiter pleinement, faute d'acquis techniques suffisants.

Il est difficile de prévoir un effectif pour la saison 2019-2020, compte tenu des incertitudes actuelles liées au Covid 19.

Bilan sportif :

Peu de compétitions ont pu se dérouler compte tenu du Covid 19 et des contraintes à partir du 15 mars :

Championnat départemental d'hiver : L'équipe dames (2ème div) termine 3ème sur 6 et se maintient
L'équipe 1 hommes (3ème div) termine 4ème sur 6 et se maintient
L'équipe 2 hommes (3ème div) termine 6ème sur 6 et descend.

Championnat départemental d'été : Annulé.

Championnat + 35 ans (pas de montée / descente dans ce championnat):

L'équipe dames (2 ème div) termine 4ème sur 5.
L'équipe 1 hommes (3ème div) termine 4ème sur 6.
L'équipe 2 hommes (4ème div) termine 4ème sur 6 .

Championnats jeunes : Annulé.

Tournoi homologué d'avril : Annulé

Le prochain tournoi aura lieu du 9 au 25 avril 2021, et sera ouvert jusqu'au classement 15/2.

Tournoi interne homologué :

Ouvert uniquement aux licenciés du club et supervisé par Vincent Giraudon, ce tournoi a débuté mais n'a pu se déterminer suite à l'arrêt des activités.
A noter que cette année seul un tournoi homme a été organisé, l'effectif dames étant trop faible.

A noter que les classement 2020 seront reconduits en 2021, la majorité des compétitions n'ayant pu avoir lieu.

Bilan école de Tennis :

Les cours sont toujours assurés par notre moniteur (ancien licencié du club et ancien éducateur au club), Simon Pinsard , brevet d'état.

Simon Pinsard est engagé en CDI temps partiel (7 h / semaine pendant l'année scolaire, lissé sur l'année civile) et est rémunéré sur les fonds du TC Castelrenaudin, via le système du « Chèque emploi associatif » .

Simon Pinsard travaille également pour le club de Vernou.

Christine MOREL a dressé le bilan de l'école de tennis : 20 jeunes dont 5 filles, et 16 adultes dont 5 femmes étaient inscrits.

Les cours se sont déroulés le lundi de 17 h à 22 h et le mercredi, de 14 h00 à 16 h00.
A noter que l'indisponibilité du professeur le vendredi soir nous prive de possibles licenciés lycéens, absent la semaine.

Un goûter de Noël a été offert, juste avant les vacances, à tous les enfants.

L'activité de l'école de Tennis s'est arrêtée le 15 mars, pour cause de Covid 19.

Bilan financier :

Le bilan financier a été soumis à l'approbation des personnes présentes.

La saison se terminant le 31 août, ce bilan a été « extrapolé » à cette date.

A noter qu'à compter du 1/04/2020, notre moniteur a été placé en chômage partiel, son salaire ayant toutefois été maintenu, à la charge du club.

Par ailleurs afin de compenser l'arrêt de l'activité, il a été proposé à tous les adhérents prenant des cours, soit un avoir pour la saison prochaine, soit un remboursement intégral au prorata des cours non effectués.

Le résultat de la saison est estimé à + 303 € (à affiner en fin de saison).

- Subventions diverses : + 2608 € (dont 1404 de subvention municipale, 700 + 300 (FAL) de subvention départementale) .

- Cotisations adhérents : + 7109 €
- Cotisations ligue : - 304 € (moindre cette année, faute de compétitions)
- Bénéfice du tournoi : - 93 € (inscription qui devrait être remboursée
- Coûts de fonctionnement : - 868 € (moindre cette année, faute d'activité)
- Ecole de Tennis : - 6099 € (-3348 € de salaire net, -2449 € de charges, -866 € de frais de déplacement)
- Remboursements ou avoir non encore pris en compte : - 2050 €

Un budget prévisionnel équilibré (à la baisse) de 11074 € a été établi pour 2020-2021.

Ce budget tient compte de 7 h de cours par semaine à l'école de Tennis, et de 52 licenciés, dont 22 jeunes.

Actions 2019-2020 :

- La galette des rois a eu lieu le 26 janvier 2020.

- Un barbecue et pique nique prévu le 27 juin a été annulé, suite à l'interdiction de rassemblements.
- Le tournoi officiel n'a pas pu avoir lieu pour cause de Covid 19.
- Le tournoi interne n'a pas pu se terminer pour la même raison.

- Le système de réservation des terrains par internet a été mis en place, conformément aux exigences de la fédération pour reprise des activités suite au Covid 19, ainsi que la mise à disposition de produits désinfectant et solution hydro alcoolique sur tous les terrains, afin de permettre le « jeu libre » des licenciés.
- Une formule préférentielle de licence (15 euros) a été proposée aux parents d'élèves de l'école de Tennis afin qu'ils puissent faire pratiquer leurs enfants suite à l'arrêt des cours.

Nous regrettons le manque d'implications des parents (sauf exceptions) lors des activités proposées par le club.

Actions prévues pour 2020-2021 :

- Les actions proposées cette année seront reconduites, si la situation sanitaire nous le permet.

Municipalité de Château-Renault :

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle de la Vallée, rénovée, qui donne entière satisfaction aux adhérents, et pour les subventions indispensables à notre fonctionnement.

Nous remercions tout particulièrement Mr François Dubois pour sa gestion efficace des installations municipales et pour sa réactivité (notamment lors de problèmes de dégradation de notre club house).

Reste encore le court n°3 (datant de 1968) à rénover si possible.

Membres du bureau :

Nos statuts prévoient 6 personnes au comité directeur, et nous ne sommes actuellement que 3.

La constitution du bureau, inchangée, est la suivante :

Président : M. Bruno SORIN tél : 02 47 29 68 62 ; e-mail : bruno.sorin0752@orange.fr
Secrétaire : Mr Vincent Giraudon : 02 47 56 07 33
Trésorière + Responsable école de Tennis : Mme Christine MOREL tél : 02 47 56 29 36

Mr Vincent Giraudon est également le « directeur sportif » pour s'occuper de tous les championnats par équipes, de la gestion des résultats etc..

Nous souhaitons vivement que de nouvelles personnes nous rejoignent au bureau afin d'organiser plus d'activités, d'améliorer la convivialité au sein du club, et d'envisager l'avenir, l'actuel bureau étant en place depuis près de 10 ans.

L'assemblée s'est conclue par le verre de l'amitié.